

## AVIS DES SOCIETES

### Projet des résolutions

#### **POULINA GROUP HOLDING -PGH - Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-**

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2010.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009 de la société Poulina Group Holding.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes du groupe Poulina Group Holding, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009 du groupe Poulina Group Holding.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2009 :

Résultat de l'exercice 2009	49 435 496,108 Dinars
Résultat reporté	36 115,399 Dinars
Total	49 471 611,507 Dinars
Réserves légales	2 473 580,575 Dinars
Réintégration de la prime d'émission	287 000,000 Dinars
Total	47 285 030,932 Dinars
Dividendes	45 834 250,000 Dinars
Réserves Spéciales	1 450 000,000 Dinars
Report à nouveau	780,932 Dinars

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve toutes les opérations y traduites.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 47 285 030,932 Dinars à titre de dividende soit un dividende de Deux Cent Soixante Quinze Millimes (0,275 DT) par action à payer à partir du 01/06/2010.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante Mille (40 000) Dinars à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle a reçu quatre (04) déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2009 :

- Franchissement de seuil à la baisse effectué par la Société S.P.D.S.T.
- Franchissement de seuil à la baisse effectué par Mr Taoufik BEN AYED.
- Franchissement de seuil à la baisse effectué par la Société EL HADAYEK.
- Franchissement de seuil à la hausse effectué par la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2009.